

Flash Economie

N° 15
20 août 2024

Le coût de la sortie de l'Union européenne pour le Royaume-Uni

Au moment où les travaillistes reprennent le pouvoir au Royaume-Uni, il est utile de faire le bilan de la sortie de l'Union européenne décidée par les gouvernements conservateurs. Le Royaume-Uni avait conservé l'indépendance de sa politique monétaire, et donc n'a pas gagné de marges de manœuvre en termes de politique monétaire après sa sortie de l'Union européenne.

Quand on examine les différentes conséquences de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, on voit :

- l'absence de baisse de l'immigration, au contraire une forte hausse à partir de 2021 ;
- l'absence d'effets sur le taux d'épargne ou l'investissement en logements ou encore sur le commerce extérieur ;
- un important effet négatif sur l'investissement des entreprises et les entrées d'investissements directs étrangers.

C'est la disparition de l'accès au marché unique européen pour les entreprises implantées au Royaume-Uni qui a le plus pénalisé l'économie britannique après la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

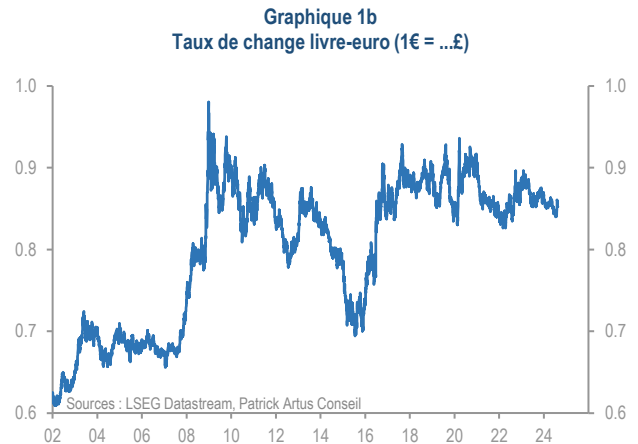
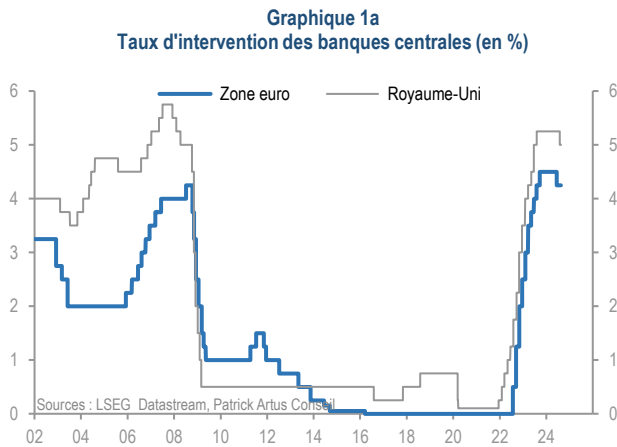
Patrick Artus

✕ @PatrickArtus

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

Le Brexit n'a pas accru les marges de manœuvre monétaires du Royaume-Uni

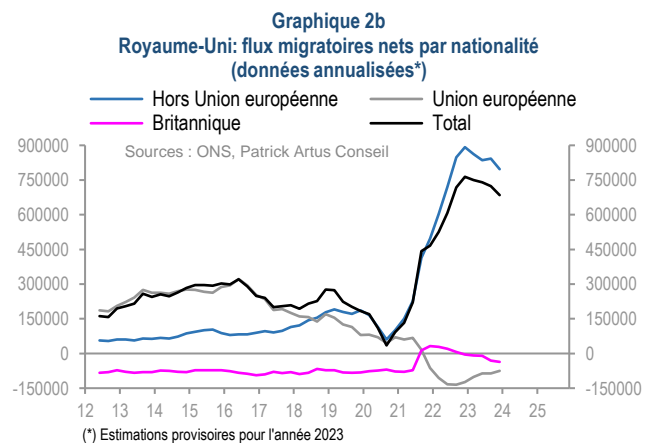
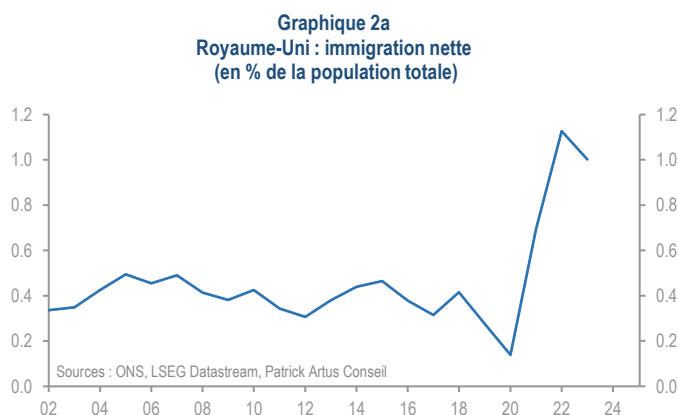
Le Royaume-Uni avait conservé une politique monétaire indépendante (**Graphiques 1a/b**), et donc la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (le Brexit) **n'a pas conduit à des marges de manœuvre supplémentaires** en termes de fixation des taux d'intérêt et des taux de change.



Quels effets du Brexit ?

1- Sur l'immigration

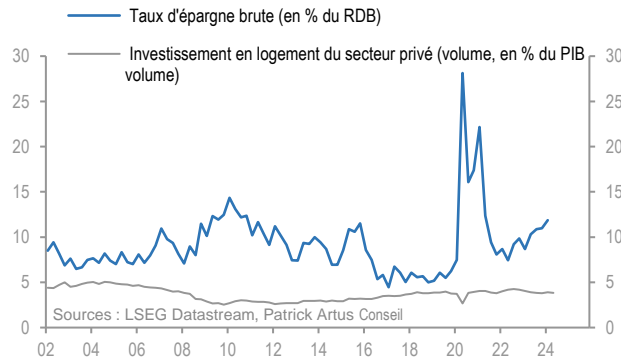
Un argument des personnes favorables au Brexit au Royaume-Uni **était que le Brexit permettrait de contrôler l'immigration. Mais en réalité, le Brexit n'a pas entraîné de recul de l'immigration**, au contraire (**Graphiques 2a/b**) avec le remplacement des immigrants européens par des immigrants non-européens.



2- Sur le taux d'épargne et l'investissement en logement

Le **Graphique 3** montre l'évolution du taux d'épargne des ménages britanniques et de leur investissement en logement. **On ne voit pas d'effets importants à moyen terme du Brexit sur le taux d'épargne des ménages britanniques ou sur leur investissement en logement.**

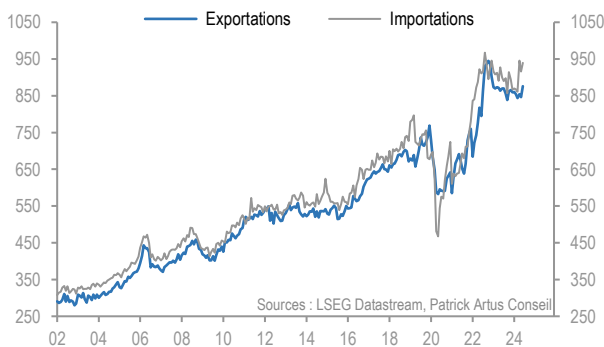
Graphique 3
Royaume-Uni : taux d'épargne brute des ménages et investissement en logement



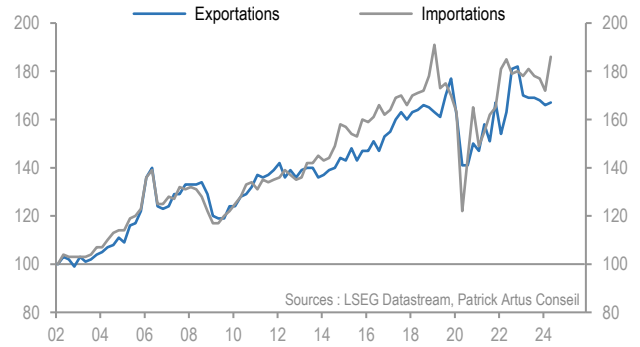
3- Sur le commerce extérieur

Les **Graphiques 4a/b** montrent l'évolution des exportations et des importations du Royaume-Uni en valeur et en volume. **On ne voit pas d'effets majeurs du Brexit sur le niveau des exportations et des importations du Royaume-Uni**, alors qu'on pouvait craindre un recul important du commerce avec l'Union européenne non compensé par une progression du commerce avec le reste du monde.

Graphique 4a
Royaume-Uni : exportations et importations de biens et services (données annualisées, en Md£)



Graphique 4b
Royaume-Uni : exportations et importations de biens et services (volume, 100 : 2002.T1)



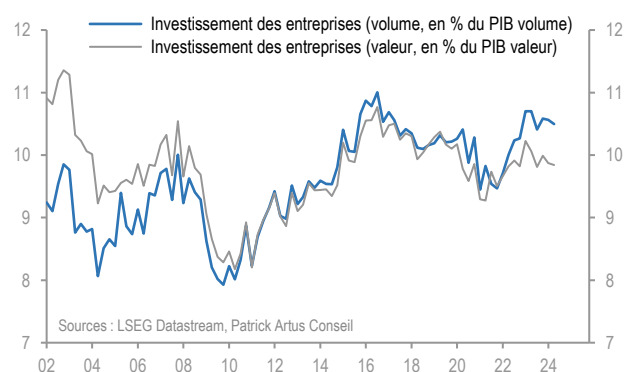
4- Sur l'investissement des entreprises et les investissements directs étrangers

Les **Graphiques 5a/b** montrent le **taux d'investissement** (en volume et en valeur) **des entreprises britanniques**, le **Graphique 6** les **investissements directs étrangers entrants au Royaume Uni**.

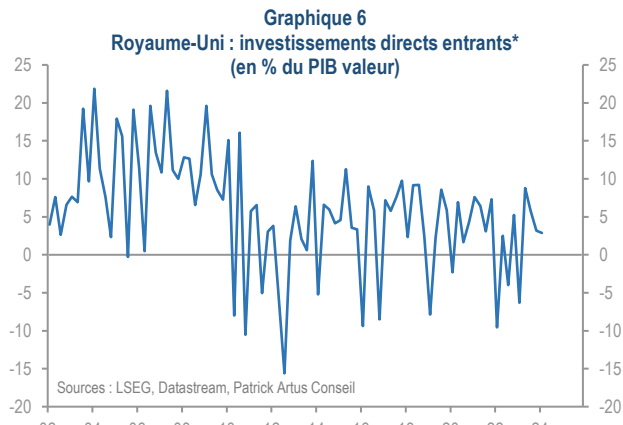
Graphique 5a
Royaume-Uni : investissement des entreprises



Graphique 5b
Royaume-Uni : investissement des entreprises*



(*) Hors combustible nucléaire



(*) Les investissements directs entrants sont des entrées de capitaux conduisant à une augmentation des engagements (ici du Royaume-Uni), ils sont donc affectés d'un signe positif.

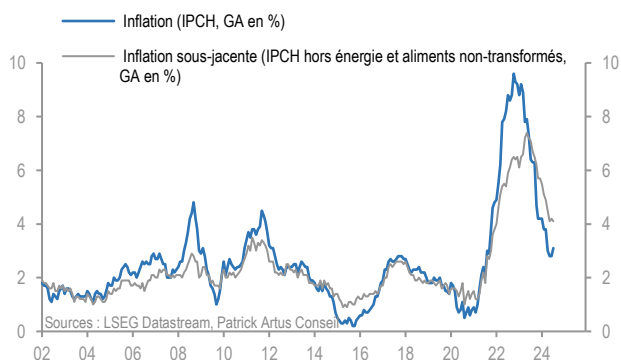
On voit un recul important par rapport à leur tendance antérieure des investissements des entreprises (de l'ensemble des entreprises et des entreprises étrangères) au Royaume-Uni. Cela se comprend : il est moins attrayant d'investir au Royaume-Uni puisque le Royaume-Uni n'est plus un point d'entrée dans l'Union européenne.

Synthèse : le Brexit a comme effet essentiel une moindre attractivité du Royaume-Uni pour les investissements des entreprises.

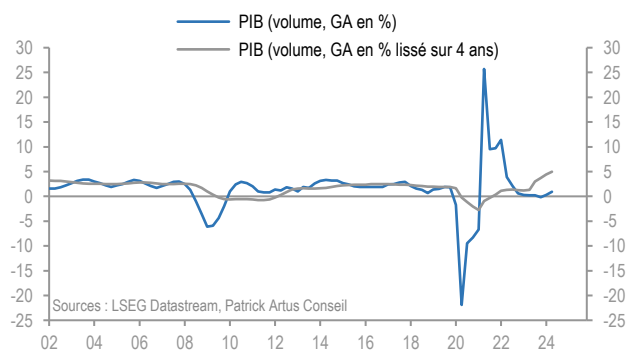
On n'observe pas, à partir de 2017 (le référendum sur le Brexit a eu lieu en juin 2016), de rupture en ce qui concerne le taux d'épargne des ménages, l'investissement en logement, le commerce extérieur. Le Brexit a été suivi d'une hausse de l'immigration à partir de 2021. L'effet essentiel du Brexit est un affaiblissement important de l'investissement des entreprises britanniques lié au fait que le Royaume-Uni ne peut plus être un point d'entrée pour les biens et les services à destination de l'Union européenne.

Le recul de l'investissement va entraîner un recul de la croissance des capacités de production, et donc, durablement, des tensions inflationnistes (Graphique 7) et un recul de la croissance potentielle (Graphique 8).

Graphique 7
Royaume-Uni : inflation et inflation sous-jacente



Graphique 8
Royaume-Uni : PIB (volume)



Avertissement

Cette communication marketing et les informations contenues dans cette publication et toute pièce jointe sont exclusivement destinées à une clientèle composée de professionnels, de contreparties éligibles et d'investisseurs qualifiés.

Ce document et toute pièce jointe sont strictement confidentiels et ne peuvent être divulgués à un tiers sans l'accord écrit préalable de Patrick Artus Conseil. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce document et/ou des pièces jointes, veuillez les supprimer et en informer immédiatement l'expéditeur.

Les prix de référence sont basés sur les cours de clôture (s'ils sont mentionnés dans ce document).

La distribution, la possession ou la remise de ce document dans, vers ou depuis certaines juridictions peut être restreinte ou interdite par la loi. Les destinataires de ce document sont tenus de s'informer de ces restrictions ou interdictions et de s'y conformer. Ni Patrick Artus Conseil ni aucune autre personne ne peut être considéré comme responsable vis-à-vis de quiconque en ce qui concerne la distribution, la possession ou la remise de ce document dans, vers ou à partir de n'importe quelle juridiction.

Ce document a été élaboré par Patrick Artus Conseil. Il ne constitue pas une analyse financière et n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales visant à promouvoir l'indépendance de l'analyse financière. En conséquence, il n'y a pas d'interdiction de négocier en amont de sa diffusion.

Ce document et toutes les pièces jointes sont communiqués à chaque destinataire à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation d'investissement personnalisée. Ils sont destinés à une diffusion générale et les produits ou services qui y sont décrits ne tiennent pas compte d'un objectif d'investissement spécifique, de la situation financière ou d'un besoin particulier d'un destinataire. Ce document et toute pièce jointe ne doivent pas être interprétés comme une offre ou une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription. En aucun cas, ce document ne doit être considéré comme une confirmation officielle d'une transaction à toute personne ou entité.

Les prix et les marges sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis en fonction, notamment, des conditions du marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne constituent pas un indicateur fiable et n'anticipent donc pas les résultats futurs. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses provenant d'un modèle quantitatif, qui représentent des événements futurs potentiels qui peuvent ou non se réaliser, et ne constituent pas une analyse complète de tous les faits importants concernant un produit. Les informations peuvent être modifiées ou retirées à tout moment sans préavis.

Les déclarations, hypothèses et prévisions contenues dans ce document reflètent le jugement de son (ses) auteur(s), sauf indication contraire, et ne reflètent pas le jugement d'une autre personne. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme ayant été mises à jour à tout moment après la date indiquée sur la première page de ce document et la remise de ce document ne constitue pas une déclaration de la part de quiconque que ces informations seront mises à jour à tout moment après la date de ce document.

Patrick Artus Conseil ou toute autre personne ne saurait être responsable de toute perte financière ou de toute décision prise sur la base des informations divulguées dans cette présentation. En tout état de cause, il vous appartient de solliciter tout conseil interne et/ou externe que vous jugerez nécessaire ou souhaitable d'obtenir, y compris auprès de tout conseil financier, juridique, fiscal ou comptable, ou de tout autre spécialiste, afin de vérifier notamment que l'opération (le cas échéant) décrite dans ce document est conforme à vos objectifs et contraintes et d'obtenir une évaluation indépendante de l'opération, de ses facteurs de risque et de ses avantages.

Toutes les opinions exprimées dans ce rapport reflètent fidèlement les opinions personnelles de l'auteur concernant l'un ou l'autre des titres ou émetteurs concernés. Aucune partie de la rémunération de l'auteur n'a été, n'est ou ne sera, directement ou indirectement liée aux recommandations ou opinions spécifiques exprimées dans ce rapport. Les opinions personnelles des auteurs peuvent différer les unes des autres.